



## Vœu N°1 : DHG RENTREE 2022

Les enseignants du lycée Joliot-Curie dénoncent :

- L'orientation prise par le gouvernement en matière d'éducation et sa volonté de faire des économies dans le service public d'Education se traduisant déjà par l'augmentation significative des effectifs des élèves par classe.
- La fermeture d'une classe de BTS Passerelle qui avait pourtant rempli ses objectifs lors des dernières années et dont l'absence d'inscrits cette année relève d'une erreur de communication qui n'est pas du fait de notre établissement.
  - Dans le contexte de la réforme du Baccalauréat, en SEGTA, une DHG qui demande aux équipes de choisir entre qualité et quantité : le volume complémentaire alloué par division est insuffisant puisqu'il devrait permettre d'assurer :
    - Un dédoublement évident pour une maîtrise correcte et souhaitée des langues vivantes.
    - Un dédoublement nécessaire pour les activités de TP de sciences physiques et d'enseignement professionnel.
    - Un dédoublement obligatoire pour enseigner les TIC dans les salles équipées de poste informatique.
    - Un dédoublement impératif pour préparer les épreuves de l'EAF, notamment dans les filières technologiques.

Cette DHG insuffisante va dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants.

Les enseignants du lycée Joliot-Curie refusent de souscrire à une mise en opposition imposée entre richesse de formation et attractivité d'un côté et heures à effectifs réduits et donc conditions de travail idéales pour élèves et profs de l'autre. Ils refusent également une mise en concurrence des matières, des élèves et des personnels ou des établissements, concurrence contraire à l'idée qu'ils se font de l'égalité des chances offerte à tous dans une République soucieuse de donner à ses enfants – futurs citoyens – la meilleure formation possible.

C'est pourquoi nous demandons dès à présent des garanties pour **obtenir une dotation en surcoût** afin de **pouvoir continuer à assurer** :

- **les enseignements optionnels retenus par l'établissement en classes de Seconde, de Première et de Terminale.**
- **l'accompagnement personnalisé.**
- **l'accompagnement au choix de l'orientation et les heures de vie de classe.**
- **les groupes de spécialité à effectifs réduits, qui figurent dans les grilles horaires en vigueur.**

Parallèlement, nous demandons à ce que **le volume complémentaire soit abondé et réservé exclusivement aux dédoublements.**

Les élus représentants des enseignants au CA

Pour :                      Contre :                      Abstentions :                      Refus de vote :